

# AVIS DU MAIRE

Le Maire de la commune a l'honneur d'informer ses administrés qu'une

## RÉUNION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL

se tiendra

**Jeudi 7 février 2019 à 20 h 00**

### ORDRE DU JOUR :

- **Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 décembre 2018.**
- **Débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).**
- **Délibérations :**
  1. *Affaires générales* – Intercommunalité – Convention particulière de redevance spéciale pour l'élimination des déchets assimilés aux déchets ménagers.
  2. *Affaires générales* – Gestion du personnel – Convention relative à l'intervention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime (CDG 17) sur les dossiers relevant de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).
  3. *Affaires générales* – Constitution d'une commission chargée du projet d'aménagement du secteur acquis par l'Établissement Public Foncier et désignation des membres.
  4. *Finances* – Ouverture de crédits en section d'investissement – Exercice 2019.
- **Présentation des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal.**
- **Questions diverses.**

En Mairie, le 28 janvier 2019

Le Maire,  
Jacques LYS

